



TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE TERRITOIRE GRANDBASILOIS

Rues des Chênes, Dupras, Jean-Charles-Michaud et de l'Îlot-du-Coteau Réfection du sentier piétonnier entre les rues Perron et de Longueuil

Saint-Basile-le-Grand, le 28 juin 2021 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite informer ses citoyens que divers travaux de pavage seront effectués cet été sur son territoire. Ces travaux, d'une valeur totale de 227 842,88 \$, taxes incluses, devraient s'échelonner sur une période de 2 semaines, selon l'avancement des différents projets et les conditions météorologiques.

Pavage palliatif des rues des Chênes, Dupras et Jean-Charles-Michaud

Vers la mi-juillet, l'entrepreneur procédera à la réparation des nids de poule et au pavage palliatif des rues suivantes :

- la rue des Chênes (de la rue des Pommiers à la rue des Ormes);
- la rue Dupras (de la rue des Pinsons à la rue Lussier);
- la rue Jean-Charles-Michaud (de la rue Bresse au boulevard Sir-Wilfrid-Laurier).

Durant la phase de préparation de la surface, seules des entraves partielles sont à prévoir. Par contre, lorsque l'enrobé bitumineux sera posé, la circulation automobile sera interrompue sur ces rues pendant environ une journée. De la signalisation de détour sera installée afin de permettre aux automobilistes de circuler près de la zone des travaux.

Réfection du sentier piétonnier entre les rues Perron et de Longueuil

Considérant l'état de dégradation du sentier piétonnier reliant les rues Perron et Longueuil, celui-ci sera totalement reconstruit à partir du 26 juillet prochain. Le sentier sera élargi pour atteindre une largeur de 1,8 mètre et le revêtement asphalté sera refait. Cela permettra notamment de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Pavage de la couche d'usure d'une partie de la rue de l'Îlot-du-Coteau

La rue de l'Îlot-du-Coteau a été prolongée en 2019 suite à un projet d'un promoteur. Une réparation de la bordure de granit et les travaux de pavage de la couche d'usure de la nouvelle portion de la rue seront donc effectués dès le 22 juillet prochain.

Lorsque l'enrobé bitumineux sera posé, la circulation automobile sera interrompue sur cette rue pendant environ une journée.

La garantie financière de l'entrepreneur couvrira le coût total de ces travaux ainsi que les coûts de gestion. La Ville n'aura donc pas à payer pour ces travaux.

Les citoyens concernés recevront un avis de non-accès aux entrées charretières lorsque la rue sera barrée.

Rappelons que ces travaux s'inscrivent dans un plan global de la Ville de Saint-Basile-le-Grand visant à moderniser les infrastructures et d'en assurer la pérennité. En 2021 seulement, la Ville investira plus de 13 M\$ en travaux palliatifs, de réfection d'infrastructures sanitaires et pluviales, de réfection de parcs et de pavage. Les détails des travaux prévus ainsi qu'une carte du territoire montrant leurs emplacements sont présentés sur le site Web municipal au villesblg.ca/travaux.

Merci de faire preuve de prudence aux abords du chantier, pour votre sécurité et celle des travailleurs!

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca